



LE DOMAINE LAURENT FAYOLLE

1870

CRÉATION DU
DOMAINE

2002

INSTALLATION

12,5

HECTARES
EXPLOITÉS



Laurent, oenologue, 6ème génération, hérite en 2002 d'un terroir familial d'exception sur les coteaux d'Hermitage et de Crozes -Hermitage. Son grand père Jules Fayolle a été l'un des premiers embouteilleurs de l'AOC Crozes-Hermitage en 1959.

Le domaine de 12,5 hectares est engagé dans une démarche durable et biologique, certifié AB depuis le millésime 2022. Laurent s'efforce de maintenir et de développer une biodiversité au vignoble par un programme de semences d'engrais verts et de replantation de haies.

Sa signature : des vins généreux et élégants.

L'AMBITION DE LAURENT FAYOLLE

“Depuis plusieurs années maintenant, j'insuffle un nouveau style aux vins du Domaine.

Avec vous, je souhaite partager cette identité qui me ressemble et reflète les ambitions et les valeurs du domaine : passion, exigence, fraîcheur et générosité”

LAURENT FAYOLLE
VITICULTEUR À GERVAIS - DRÔME - FRANCE



VOTRE INVESTISSEMENT

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VIGNES EN
AOC CROZES-HERMITAGE

44 783 €
TOUS FRAIS COMPRIS

ACQUISITION DE 40 200 PARTS SOCIALES	40 200 €
FRAIS D'ACTES NOTARIÉS ET DROITS D'ENREGISTREMENT	INCLUS
HONORAIRES ET FRAIS DE RECHERCHE TTC	4 583 €

Le GFV Saint Vincent Les Hauts-Saviaux est composé de 362 000 parts sociales dont 361 800 sont à la vente (soit 9 lots)

Un bail de 25 ans sera conclu entre le GFV et l'EARL Laurent Fayolle

SAINT VINCENT À VOS CÔTÉS

Commune
LA ROCHE DE GLUN

Lieu-dit "Les Hauts Saviaux"
1,1720 ha

Lieu-dit "Les Hauts Chassis"
0,7740 ha

Surface totale
1,9460 ha
dont 1,8960 ha
de vignes

Commercialisation
2026

Première AG
en 2027

AG annuelle
à la propriété suivie
d'un repas offert
par le vigneron*

Rencontres
Saint Vincent

Signature notariée
2026

Première distribution
de bouteilles en 2028
millésime 2026

Distribution
annuelle des
bouteilles

Transmission
après 2 ans de
détention min

*Le jour de l'AG, le vigneron vous invite à partager sa table.
Une invitation pour 2 personnes :
• soit 1 couple d'associés,
• soit un associé accompagné de la personne de son choix.

VOTRE DOTATION

EN BOUTEILLES

24 BOUTEILLES DE 75 CL + 3 MAGNUMS
D'UNE VALEUR TOTALE DE 705 €
PAIEMENT NON CONVERTIBLE EN NUMÉRAIRE



12
bts

VALEUR : 23 € T.T.C

AOC CROZES HERMITAGE
Cuvée "SENS" Blanc
Vin BIO



12
bts

VALEUR : 21,50€ T.T.C

AOC CROZES HERMITAGE
Cuvée "SENS" Rouge
Vin BIO



3
mgn

VALEUR : 57 € T.T.C

AOC CROZES HERMITAGE
Cuvée "LES PONTAIX" Rouge
Vin BIO

AVANTAGE

20% DE RÉDUCTION SUR LA GAMME DES VINS DU DOMAINE
DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES ET HORS AOC HERMITAGE

Rejoignez la famille Saint Vincent !

Ce document a été préparé par LES GFV SAINT VINCENT dans un but purement informatif et ne constitue nullement une sollicitation en vue de l'achat.
Toute reproduction est interdite.

LES GFV Saint Vincent SAS - 7 et 9 boulevard Rembrandt 21000 Dijon
03 80 71 55 00 // contact@gfv-saint-vincent.fr // www.gfv-saint-vincent.fr

ÉDITION 2026